

Développer des partenariats privés

Contexte :

La coopération et l'hybridation des ressources entre les structures de l'ESS et les acteurs privés sont des outils qui peuvent être utilisés pour répondre à :

- ✓ la raréfaction des ressources,
- ✓ proposer des réponses innovantes à des besoins sociétaux non pourvus,
- ✓ implémenter des politiques RSE concrètes dans les entreprises,
- ✓ maximiser la création de valeur globale et l'innovation sociale.

Des actions de mécénat à la coopération économique en passant par les pratiques responsables et l'innovation sociale, les possibilités de partenariats sont multiples.

Afin de vous donner les clés des possibilités offertes par le développement de partenariats privés et vous permettre d'acquérir une méthodologie, un atelier collectif entièrement consacré à ce sujet vous est proposé.

Objectifs pédagogiques :

- Apporter les connaissances théoriques, légales, et les outils méthodologiques aux structures pour réussir l'élaboration d'un partenariat avec les acteurs privés.
Identifier les types de partenariats possibles.
- Identifier les enjeux de la relation partenariale et les ressources à mobiliser pour inscrire la démarche dans la durée
- Soutenir méthodologiquement l'élaboration des grandes lignes de stratégie de diversification de financement des structures participantes.

Contenu : Le contenu pourra être adapté aux besoins. Une visioconférence préalable à l'atelier pourra être organisée avec le prestataire pour préciser les attentes des participants.

Matinée : Présentation des différents types de partenariats avec un focus sur le mécénat -
Autres stratégies de levée de fonds

Après-midi : Le cadre légal, fiscal et juridique du mécénat- Les enjeux mutuels-
Autodiagnostic et modèle de convention remis aux participants pour structurer leur démarche de partenariat.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, discussions de groupe, cas pratiques et situations vécues.

Publics : Dirigeants et responsables de développement partenarial.

Prérequis : Aucun

Modalités : Vendredi 23 mai 2025 de 9h à 12h et de 13h à 17h à Saint-Germain-en-Laye

Nombre de participants : 12 maximum

Cabinet assurant la formation : Nova Practice